



## Comment éviter que mon futur ex ait une plus value

Par **batut**, le **02/02/2011** à **14:23**

Bonjour,

propriétaire d'une maison entièrement payée, mon mari et moi divorçons. Au départ il était d'accord pour me laisser la maison tant que nos filles n'étaient pas autonomes, tout en me versant des pensions pour elles et une rente pour moi, ayant arrêté de travailler et venant juste de retrouver une activité aléatoire en profession libérale.

Apprenant que lorsque nous pourrons vendre la maison, celle ci sera alors considérée comme étant sa résidence secondaire (dans plus de 5 ans), il devra régler la plus value avoisinant les 30% et ne veut donc plus repousser la vente.

Quelle autre solution est à envisager, sachant que pour information je n'ai aucun salaire fixe actuel, étant en profession libérale. Donc impossible pour moi d'envisager de trouver le moindre appartement à louer dans ces conditions, à supposer que nous vendions maintenant. A noter que 50% de la somme éventuellement récupérée si nous vendions ne me permettrait pas, non plus, d'acheter un appartement pour y loger mes 2 filles et moi.

Quelle solution envisager ?

Merci pour vos conseils.

Par **mimi493**, le **02/02/2011** à **14:31**

- qu'il vous laisse sa part de la maison au titre de la prestation compensatoire (vu ce que vous dites, je suppose que vous aviez arrêté de travailler, donc il vous doit cette prestation)
- que vous lui rachetiez sa part. Si vous ne pouvez pas sortir tout l'argent, vous pouvez

envisager, avec son accord, une vente à terme (vous lui payez une somme déterminée à l'avance tous les mois, durant une période fixée à l'avance)  
- un mix des deux précédents : le divorce fixe une prestation compensatoire en capital payée mensuellement sur 8 ans. Vous fixez la somme pour la vente à terme sur 8 ans.

Par **batut**, le **02/02/2011** à **14:43**

merci pour votre réponse.

question par rapport à votre "mix" : comment fixer la somme de la vente à terme pour dans 8 ans, sachant que je n'ai aucun capital (autre que la maison !) actuellement et pas de salaire chaque mois ?